

LE CHAUFFAGE COLLECTIF : COMMENT ÇA MARCHE ?

Quatre mois se sont écoulés depuis le démarrage du chauffage collectif. L'occasion d'évoquer, avec la Direction de l'Exploitation, son fonctionnement et les solutions mises en place pour pallier les dysfonctionnements.

Le chauffage collectif a été mis en service le 8 octobre dernier dans tous les logements de Hauts-de-Seine habitat : quel bilan tirez-vous ?

Le démarrage du chauffage s'est fait sur une période où la température extérieure était clémente. Dans ces conditions, le chauffage peut se couper dans la journée à l'intérieur de certains logements. En effet, la température des radiateurs s'adapte en fonction de la température extérieure. Ainsi, ce n'est pas parce que votre radiateur est froid qu'il est en panne. Pour d'autres logements, des dysfonctionnements techniques ont pu avoir lieu ponctuellement et pour répondre aux requêtes de nos locataires, nous avons demandé des interventions en urgence à notre prestataire. Le retour sur ces missions ne sont pas satisfaisantes. C'est la raison pour laquelle nous allons prendre des mesures pour éviter ces désagréments qui représentent, en moyenne, moins de 5% de l'ensemble des logements chauffés collectivement.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour agir contre ces dysfonctionnements ?

Le prochain marché d'exploitation des installations thermiques de chauffage collectif, qui prendra effet au 1^{er} octobre 2025 pour une durée de 10 ans, intègre un entretien plus poussé des réseaux secondaires par les prestataires, dont deux désembouages au minimum de toutes les installations en début et en milieu de marché. Pour un meilleur pilotage de la température au sein des logements, il prévoit la pose de sondes de température à l'intérieur de certains logements témoins, dans chaque résidence car la satisfaction de



nos locataires reste notre priorité.

Comment la consommation d'énergie est-elle facturée ?

Tout d'abord, il est important d'indiquer que face à l'augmentation des prix de l'énergie, il faut respecter les bons gestes (chauffer à 19 degrés) pour que cette hausse n'impacte pas votre pouvoir d'achat. Chaque degré supplémentaire augmente votre facture de chauffage de 7%. C'est aussi pour cette raison, que nous avons fait le choix de provisionner vos charges sur 12 mois, pour lisser le coût du chauffage et éviter des montants trop importants en hiver.



EDITO

Chers locataires,

Alors que 2025 débute, ce nouveau numéro « Le nouveau Regard sur », premier de l'année est l'occasion de vous rappeler que 2024 a été particulièrement riche en projets, en défis bien sûr, et aussi en réussites !

Chez Hauts-de-Seine Habitat, plus que jamais, nous avons fait le choix de l'action concrète et de la proximité. L'année écoulée a, par exemple, été marquée par la réhabilitation de nombreuses résidences comme celle des « Très bourgeois » à Suresnes qui est en cours de rénovation à l'intérieur comme à l'extérieur des logements. Un vaste chantier qui nécessite une participation et une mobilisation de tous pour améliorer votre cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

2024 a aussi été l'occasion de rénover les loges et les accueils des directions de proximité pour vous offrir plus de confort dans vos échanges avec Hauts-de-Seine Habitat.

Quant au chauffage collectif, nous avons fait le choix, pour plus de transparence, de vous expliquer son fonctionnement tout en vous proposant une nouvelle alternative pour répondre aux défaillances de l'année passée.

En outre, nous ne pouvons ignorer la situation internationale et la politique nationale qui marquent ce début d'année. Les incertitudes économiques et les tensions sociales nous rappellent combien la solidarité et l'engagement de tous sont essentiels. Chez Hauts-de-Seine Habitat, nous continuerons de tout mettre en œuvre pour vous protéger et accompagner chacun dans son besoin en logement. C'est pourquoi, dans ce numéro, nous nous adressons aussi à ceux qui voudraient, dans leur parcours résidentiel, devenir propriétaires dans l'ancien comme dans le neuf (VEFA) ou par le biais du bail réel solidaire (BRS).

Ensemble, poursuivons notre mobilisation pour faire de Hauts-de-Seine Habitat, un Office dans lequel il fait bon vivre et qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

Rémi Muzeau,

Président Hauts-de-Seine Habitat

Damien Vanoverschelde,

Directeur général Hauts-de-Seine Habitat

C'EST NOUVEAU

RÉNOVATION DES LOGES ET DES ACCUEILS DE PROXIMITÉ

Les directions de proximité et les gardiens sont les premiers points de contact avec les locataires. C'est pour maintenir ce lien et améliorer votre confort que Hauts-de-Seine Habitat s'est engagé dans un vaste programme de rénovation des loges et des accueils de proximité.

Depuis la fin 2023, la réfection des peintures, des menuiseries et du sol, la livraison d'un nouveau mobilier dans 13 loges et 7 accueils de proximité (murs verts et blancs avec le logo de Hauts-de-Seine Habitat) ont permis d'harmoniser l'identité visuelle de l'Office.

A la Direction de proximité du Plessis-Robinson, du côté des locataires, on se réjouit de ce changement. « Quand on arrive, on se sent immédiatement mieux accueilli », explique Benoît qui est venu régler son loyer. « Les locaux sont plus lumineux », renchérit Corinne.

Cette rénovation offre, en outre, aux chargés d'accueil et aux gardiens un espace de travail plus agréable. Et aussi beaucoup plus confortable.

20 loges seront ainsi rénovées, chaque année. La direction de proximité de Nanterre bénéficiera aussi de cette nouvelle identité quand les nouveaux locaux seront livrés.



Accueil en Direction de proximité



Loge rénovée

P E R S P E C T I V E S

LA RÉSIDENCE DES TRÈS BOURGEOIS FAIT PEAU NEUVE



Cette résidence fait l'objet d'un programme de réhabilitation à la fois complet et ambitieux visant à améliorer le confort des locataires à l'intérieur comme à l'extérieur de leur logement.

Hauts-de-Seine Habitat a engagé un vaste programme de réhabilitation des 222 logements de la résidence des Très Bourgeois à Suresnes. Elle concerne l'intérieur des logements dans lesquels toutes les pièces humides (Sdb, WC, cuisine) seront refaites avec : pose de revêtement en PVC recyclé sur les sols et

faïences sur les murs, mise en peinture des murs et des plafonds, et remplacement des équipements sanitaires. Toutes les portes palières seront également changées par des blocs porte anti-effraction tout comme les menuiseries extérieures. Le programme permettra également de mettre en conformité les installations électriques, de remplacer les robinets à gaz, de mettre en place un système de ventilation basse pression et d'installer des robinets thermostatiques sur les radiateurs.

Réfection des parties communes

Le projet prévoit, en outre, la réfection des

parties communes avec un rafraîchissement des murs et des plafonds, le revêtement des sols, le remplacement du système d'interphonie, des boîtes aux lettres, de l'éclairage, et des portes extérieures.

Des façades ravalées et isolées

Enfin, pour assurer une meilleure efficacité énergétique des bâtiments et donner une nouvelle image à la résidence, les façades seront ravalées et isolées de l'extérieur (ITE) avec la mise en place d'un bardage en pierre naturelle de qualité. Quant aux toitures-terrasses, elles seront également isolées et partiellement végétalisées.



Du côté de CHEZ VOUS...



Fontenay-aux-Roses

Direction de proximité de Bagneux

Travaux de mise aux normes

Fini les problèmes d'infiltration d'eau au 5 et 7 allée des Glycines. Hauts-de-Seine Habitat a engagé un programme de réfection de l'étanchéité et de sécurisation des toitures terrasses. Quant au foyer de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI) situé au 40-42 rue d'Estienne d'Orves, le système d'alarme incendie et le dispositif d'appels infirmiers ont été changés pour plus de sécurité.



Bois-Colombes

Direction de proximité de Bois-Colombes

Embellissement et sécurisation

Afin d'améliorer le quotidien des locataires, Hauts-de-Seine Habitat a lancé un vaste programme de rénovation des parties communes au 9 et 9 bis allée Passiflores et au 16-16 bis rue E. Carmignat. Un chantier réalisé par Les peintures parisiennes en lien avec le pôle cadre de vie de Bourg-La-Reine. Pour la sécurité de tous, de nouvelles clôtures ont, par ailleurs, été installées à l'entrée, avec un contrôle d'accès au 101, 103 et 105 rue Charles Chefson.



Rueil-Malmaison

Direction de proximité de Rueil-Malmaison

Atelier peinture avec des jeunes

Pendant les vacances de Noël, la direction de proximité de Rueil-Malmaison, en partenariat avec la Ville, a organisé un atelier peinture avec des jeunes de 18 ans de la résidence des Géraniums. Ils ont contribué à améliorer leur cadre de vie en repeignant les halls d'entrée. En échange, ces derniers ont bénéficié d'un coup de pouce pour financer leur BAFA ou leur permis de conduire.



Nanterre

Direction de proximité de Nanterre

Réunion d'information

La Direction des Réhabilitations et la Direction de l'Aménagement Urbain de Hauts-de-Seine Habitat, en lien avec la Ville de Nanterre ont organisé une réunion d'information et de concertation le 23 janvier dernier pour présenter aux locataires le projet de résidentialisation au 101-103 avenue Picasso à Nanterre. Un projet qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du Parc sud et de l'aménagement de la ZAC Guimier.



Le Plessis-Robinson

Direction de proximité du Plessis-Robinson

De nouveaux logements neufs

Le mois dernier, une cinquantaine de logements intermédiaires et en PLS ont été acquis en VEFA (achat de logements sur plan avant la construction) par Hauts-de-Seine Habitat à Châtenay-Malabry, en face du parc de Sceaux. La commercialisation est lancée, ce qui permet de diversifier l'offre de logements dans cette ville.



Clichy-la-Garenne

Direction de proximité de Clichy

Favoriser le bien-vivre ensemble

Echanger avec les locataires est une priorité pour Hauts-de-Seine Habitat. Un café des voisins a eu lieu, en novembre dernier, avec l'amicale des locataires de la résidence Claudel. Un moment de discussion informel et convivial pour évoquer les sujets concernant la vie de la résidence. Une initiative saluée par les locataires. Le prochain café des voisins aura lieu, ce mois-ci, dans la résidence Charles Paradinas.



Boulogne-Billancourt

Direction de proximité Seine-Ouest

Réfection des parties communes

Les parties communes au 5-7 rue Alfred Laurent à Boulogne-Billancourt ont retrouvé leur fraîcheur. Les murs, les paliers et les murs du haut de l'escalier ont été repeints en blanc cassé, les escaliers et les soubassements d'escaliers, en beige ; les encadrements des portes, les plinthes et les portes d'ascenseur en brun et le plafond en blanc. Cette rénovation des peintures s'est accompagnée de la pose d'éclairage LED et du changement de l'ensemble des boîtes aux lettres.



Suresnes

Direction de proximité de Suresnes

Accession sociale à la propriété

Au lendemain de la signature de la promesse de vente de la résidence du 19 rue Santos-Dumont à Suresnes entre Hauts-de-Seine Habitat et l'opérateur national de vente (ONV), une réunion d'information s'est tenue le 13 novembre dernier sur le programme d'accession sociale à la propriété. Cette réunion, organisée en partenariat avec la Ville, a permis d'échanger avec les futurs acquéreurs.

« Ce poste nécessite une grande capacité d'écoute, d'adaptation et surtout une bonne communication avec les locataires pour les tenir informés des différentes étapes du projet »

Ouzena Kedjem

Chargée d'opération
réhabilitation



Ouzena KEDJEM

Arrivée en 2023, Ouzena Kedjem est chargée d'opération réhabilitation chez Hauts-de-Seine Habitat. Son credo : rénover les logements existants pour apporter toujours plus de confort et de sécurité aux locataires du parc de logements de l'Office, comme dans la résidence des Très Bourgeois à Suresnes.

Quel est votre rôle chez Hauts-de-Seine Habitat ?

Mon rôle chez Hauts-de-Seine Habitat consiste à monter et suivre des projets de réhabilitation depuis la définition des programmes et besoins jusqu'à la livraison des bâtiments. Je coordonne et pilote une équipe composée de différents prestataires (architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, d'entreprises de travaux). Je suis également amenée à avoir d'autres interlocuteurs comme les locataires, les élus, les services municipaux et les concessionnaires, ce qui rend le poste très enrichissant.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

Ce que j'apprécie le plus, c'est qu'à travers nos projets de réhabilitation,

portrait MÉTIER

on arrive à apporter un meilleur cadre de vie à nos locataires en leur offrant un environnement plus confortable, plus sécurisé, et plus économique. On contribue également à la transition vers un modèle énergétique plus durable. Le poste de chargé d'opérations de réhabilitation, c'est un métier passionnant avec de la complexité, du défi, et on apprend en permanence à travers nos projets.

Quelle est la particularité de votre poste ?

La particularité de mon poste, c'est qu'on intervient souvent sur des sites occupés (en présence des locataires pendant les travaux) et quelques fois, les bâtiments sont amiantés. Cela nécessite une grande capacité d'écoute, d'adaptation et surtout une bonne communication avec eux pour les tenir informés des différentes étapes en les impliquant dès le début du projet. J'interviens sur différents plans : techniques, financiers, juridiques, car la satisfaction de nos locataires, c'est ma priorité.

Quels sont les projets sur lesquels vous aimeriez travailler ?

Avec l'évolution des technologies, je suis particulièrement intéressée

par des projets très innovants qui intègrent les dernières technologies en matière de gestion des bâtiments, comme ceux qui se basent sur des systèmes de gestion optimisée avec des capteurs intelligents, l'automatisation des systèmes, et le recours aux sources d'énergie renouvelables. Cela permettra d'optimiser la consommation d'énergie, de réduire l'empreinte carbone et les coûts d'exploitation. Ce type de système ouvre la possibilité de rénover et de construire un environnement plus propre, plus durable dans le temps et à moindre coût.

Q Zoom sur ...

LA DIRECTION DE LA RÉHABILITATION GÈRE :

- les réhabilitations,
- les opérations de résidentialisation,
- le traitement des espaces extérieurs,
- les opérations de démolition.

Elle peut aussi intervenir sur les systèmes de chauffage.

GRAND ANGLE

L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ OU COMMENT ACCOMPAGNER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES LOCATAIRES SOCIAUX

Dans les Hauts-de-Seine, de nombreuses familles rencontrent des difficultés pour devenir propriétaires en raison des prix élevés et aussi des conditions d'accès au crédit. C'est pourquoi, l'accession sociale à la propriété constitue un axe important de la politique du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Soucieux d'accompagner les Alto-séquanais dans leur projet d'acquisition d'un logement, Hauts-de-Seine Habitat vous propose plusieurs opportunités d'accession sociale à la propriété. Tour d'horizon des dispositifs prévus par la loi.

1/ VENTE DE LOGEMENTS EXISTANTS

Le service de l'accession sociale à la propriété a pour vocation d'accompagner les locataires de l'Office et ceux des organismes HLM du département éligibles à la vente HLM, en leur offrant la possibilité de devenir propriétaires dans des conditions très favorables et sécurisantes. Conformément à la loi en vigueur, le Conseil d'Administration de Hauts-de-Seine Habitat vote une délibération qui encadre, chaque année, le nombre de logements sociaux pouvant être vendus. Près d'une cinquantaine de logements sont ainsi éligibles. Le produit de leur vente permet à l'Office de disposer de fonds pour réhabiliter et construire de nouveaux logements sociaux qui, pour certains, pourront à leur tour, être mis à la vente.

LE LOCATAIRE OCCUPANT DE L'OFFICE

Pour les locataires-occupants et leurs ayants-droits, Hauts-de-Seine Habitat propose des avantages et des prix intéressants avec un abattement de 35 % sur la valeur marchande du logement. Depuis janvier 2006, l'Office accorde en plus des facilités de financement grâce à un crédit-vendeur à 0 % d'intérêt, qui permet de payer jusqu'à 20 % du prix d'acquisition avec un différé de 10 ans, par mensualités constantes à partir de la 11^e année. Ce dernier est cumulable avec le « Prêt à Taux Zéro+ » de l'Etat et les frais de notaire sont réduits à 4%. Une garantie de rachat et de relogement pour une durée de 10 ans est également prévue en fonction des aléas de la vie.

LES LOGEMENTS VACANTS

Contrairement aux locataires-occupants et leurs ayants-droits, le logement vacant est ouvert à la vente en priorité aux locataires des organismes HLM du département. S'ils bénéficient des mêmes facilités sous conditions de ressources, l'abattement sur la valeur marchande de l'appartement est de 20 %.

2/ VENTE DE LOGEMENTS NEUFS

Hauts-de-Seine Habitat propose également à la vente des logements en VEFA (sur plans). Il s'agit de logements neufs à des conditions plus intéressantes que celles qu'offre le secteur privé. Deux programmes d'accession sociale en VEFA



sont en cours de construction à Asnières-sur-Seine et à Clamart. Pour en faciliter l'acquisition, Hauts-de-Seine Habitat accorde une aide au financement sous forme d'un prêt représentant 10 % du prix de vente à taux 0 et un taux de TVA à 5,5 %.

3/ LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Depuis novembre 2022, Hauts de Seine Habitat est devenu Office Foncier solidaire (OFS) pour accompagner les villes dans leurs projets d'accession à la propriété dans le cadre du Bail réel solidaire (BRS) (Voir encadré). Il s'agit d'un bail longue

durée (maximum 99 ans) sous condition de ressources qui permet aux ménages d'être propriétaire du bâti (des murs) : l'OFS demeurant propriétaire du foncier. Le prix de vente en BRS est inférieur de 35 % à 50 % par rapport aux prix du marché, avec un taux de TVA réduit à 5,5 % (Voir encadré). Pour en bénéficier, ce logement doit devenir votre résidence principale.

Pour plus d'informations, contactez le service Accession sociale à la propriété : accession@hdshabitat.fr

L'Office foncier solidaire

Hauts-de-Seine Habitat est devenu OFS par arrêté préfectoral du 3 novembre 2022 et peut désormais accompagner les villes de l'Ouest parisien dans le développement de leurs projets d'accession à prix maîtrisés en BRS.

Différence entre un logement du marché privé (prix médian 7700 €/ m²) / BRS

	Marché libre	BRS
Logement	T3 - 70 m ²	T3 - 70 m ²
Prix TTC	539 000 €	350 000 €
Apport personnel	53 900 €	35 000 €
Mensualité crédit	1666 €	1082 €
Revenus minimums nécessaires	4 998 €	3771 €

LE COIN DES RPA...

DES RÉSIDENTS RELOGÉS DANS DES LOGEMENTS RÉNOVÉS

Dans le cadre de l'ANRU et de l'aménagement urbain de la ville de Nanterre, la résidence autonomie Pasteur a dû fermer ses portes. De ce fait, les 26 résidents ont été relogés dans la résidence rénovée « Le Parc », au 58 boulevard Pissarro, près du parc départemental André Malraux. Pour garantir un meilleur niveau de sécurité, un système de téléassistance leur a été proposé avec une présence quotidienne du personnel qui a été relogé sur place. Chaque jour, une nouvelle activité leur est proposée (art floral, gymnastique douce, calligraphie, médiation animale). Certains logements sont toujours vacants (F1 bis, F2). N'hésitez pas à vous renseigner.

Pour plus d'infos, contactez nos équipes au : **01 45 34 79 54**

UN SALON POUR LES SÉNIORS

Hauts-de-Seine Habitat sera présent au salon des seniors au Parc des Expositions, porte de Versailles du 12 au 15 mars prochains pour présenter les spécificités des 10 résidences autonomie de l'Office. Ce salon qui s'adresse aux plus de 55 ans permet d'aborder des sujets aussi divers que la retraite, la santé, l'habitat, l'adaptation du logement et la culture...



MEILLEURS VŒUX

Tout au long du mois de janvier, Hauts-de-Seine Habitat et les maires des villes concernées ont adressé leurs vœux dans chaque résidence autonomie en invitant leur différents partenaires (élus, services municipaux, CCAS, police nationale et municipale, pompiers), les prestataires (aide à domicile, ...) et les familles. Des goûters et des apéros ont été proposés aux résidents. Au Plessis-Robinson, c'est la mairie qui a invité les résidents à un déjeuner festif en musique au Moulin Fidèle. Un moment de partage qui permet de faire du lien social pour célébrer le début de l'année.

COURRIER DES LOCATAIRES

Pour cette rubrique, les locataires ont la parole ! Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir à communication@hdshabitat.fr Nous y répondrons.



Mohammed de Nanterre :

« Quelle est la consommation moyenne d'eau par mois pour un logement ? »

La consommation d'eau varie en fonction de la taille du ménage et des habitudes de consommation. Pour une personne seule, la consommation est d'environ 3 à 5 m³ / mois. Pour un couple, elle se situe entre 6 et 10 m³/ mois. Pour un couple avec 2 enfants, elle est d'environ 15 à 20 m³/mois. Ces chiffres sont des estimations et peuvent varier selon les comportements individuels et les équipements domestiques utilisés. Si vous constatez une surconsommation, nous vous invitons à contacter votre gardien pour vérifier le ou les compteurs dans votre logement.

Geneviève de Bagneux :

« Que comprend le forfait contrat robinetterie ? »

Ce forfait permet de faire intervenir nos prestataires pour des petites réparations (fuites au niveau des robinets, du siphon, du pommeau de douche, des joints d'étanchéité). Leurs interventions sont programmées à l'avance à des dates qui sont affichées dans le hall de votre résidence. Si vous avez des questions concernant les prestations incluses ou les jours d'intervention, n'hésitez pas à contacter votre gardien(ne).



VOTRE COIN DÉTENTE

LES MOTS CACHÉS DE L'HIVER

GIVRE
NEIGE
SKI
LUGE
VERGLAS
FROID
HIBERNATION
MITAINES
BONNET
RACLETTE
PLAID
FRIMAS

L	U	G	E	G	I	E	N	Q	Y	V	K	H
E	X	D	I	A	L	P	F	J	D	R	I	U
Ç	C	D	H	S	A	L	G	R	E	V	S	I
F	R	O	I	D	X	C	S	U	T	V	X	R
A	V	N	E	T	T	E	L	C	A	R	S	R
M	S	Ç	Y	U	E	S	F	M	Z	C	P	Q
U	E	Ç	Q	Ç	J	N	N	A	F	G	N	G
T	N	H	I	B	E	R	N	A	T	I	O	N
L	I	K	E	I	K	S	K	O	D	V	T	B
V	A	L	Q	G	T	R	J	Q	B	R	H	Y
L	T	X	S	F	R	I	M	A	S	E	J	I
L	I	A	C	S	M	Z	G	A	O	N	R	O
J	M	E	E	L	R	H	Q	P	D	Y	N	K

LA RECETTE ANTI-GASPI : HACHIS PARMENTIER DE POULET

Après le traditionnel poulet rôti du dimanche ... des restes peuvent être de la partie. Pas de panique, en cuisine, le recyclage est un art ! Les restes de poulet cuit sont capables de faire des merveilles, une fois réinventés.

Ingrédients : 400 g de poulet, 1 Kg de pommes de terre, 25 g de beurre, 25 cl de lait, du gruyère, du sel et du poivre.

Préparation : 15 min

Préchauffez le four à 200°C. Lavez et épluchez les pommes de terre. Faites-les cuire pendant 30 minutes, puis égouttez-les et passez-les au mixeur pour les réduire en purée. Incorporez le beurre et le lait, assaisonnez avec le sel et le poivre. Effilochez les restes de poulet. Répartissez une couche de purée dans un plat à gratin, puis les restes de poulet et une nouvelle couche de purée. Saupoudrez le tout de gruyère et enfournez pour 30 minutes.



HAUTS-DE-SEINE HABITAT LE NOUVEAU REGARD SUR Le rendez-vous info des locataires HAUTS-DE-SEINE HABITAT OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77
www.hautsdeSeinehabitat.fr

Directeur de la publication : Damien VANOVERSCHELDE
Rédaction : Jessica BODET
Direction de la communication
Crédits photos : Hauts-de-Seine Habitat hors mention, IP3 PRESS-C. Bertolin, 123RF.

ISSN : 3036-5155
Nous écrire : communication@hdshabitat.fr



Rejoignez-nous !
Scannez ce QR code et découvrez nos dernières offres d'emploi !

